

Voici mon histoire et mon point de vue sur le droit d'auteur.

J'ai un diplôme en arts et je possède de 10 à 15 ans d'expérience variée allant du travail social, à Postes Canada, jusqu'aux premiers soins d'urgence. Je compte 25 ans d'expérience en tant que journaliste, marqués par quelques chevauchements dans mes 22 ans d'expérience en tant que rédactrice pigiste (travailleuse indépendante). J'ai publié neuf livres, une multitude d'articles de magazines ainsi que d'autres genres d'articles. J'ai été accueillie à la résidence Berton House à la Cité de Dawson et à une résidence littéraire, et quelques petites récompenses figurent sur mes murs. J'ai été la mentore de nombreux écrivains et j'ai animé des dizaines d'ateliers d'écriture.

Il y a quelques années, j'ai dû me procurer un numéro d'entreprise, car mon revenu atteignait quelques cents en dessous de 30 000 \$. Ma plus belle année. La seule.

En 2017, mon revenu net était inférieur à 10 000 \$, qui comprenait 371,87 \$ en droits d'auteur, pour un total de neuf livres et d'autres articles.

En 2009, avant la mise en place de la soi-disant « utilisation équitable », mon revenu net était de 20 137 \$, dont 612 \$ en droits d'auteur. À ce moment-là, mon œuvre réunie (qui permet de déterminer la somme versée pour les droits d'auteur) n'était que de trois livres. Aujourd'hui, avec six autres livres, dont certains livres à succès, ma rémunération du droit d'auteur est moindre, parce que le secteur de l'éducation a unilatéralement jugé juste de retenir les droits de licence du droit d'auteur.

Mon œuvre n'est pas romanesque, elle s'adresse à un public large, mais en raison du sujet, elle a tendance à être utilisée dans les écoles. Ainsi, il est fréquent que mes livres soient copiés. Mes livres et mes articles ne sont pas spécifiquement rédigés comme des manuels scolaires. (S'ils étaient vraiment conçus comme des manuels scolaires, en réponse à un besoin énoncé par le secteur de l'éducation, je serais encore plus fâchée de constater que les écoles et les universités s'abaissent à copier mon travail sans me récompenser. Si vous voulez choisir la musique, vous devez payer les violons...)

Malgré ces circonstances, j'aime visiter les écoles et rencontrer les élèves. Quand les affaires vont bien, je fais deux ou trois de ces présentations, qui rapportent 750 \$ par année au maximum. Cela dit, j'hésite à encourager les jeunes à devenir écrivains. En fait, je les encourage à apprendre à bien écrire parce que, quelle que soit leur future carrière, de fortes compétences en communication sont importantes. Les gens qui ne peuvent pas s'empêcher de rédiger le feront de toute façon. Ils feront partie des petits salariés, tout comme moi. Je vis avec mon mari à la retraite, avec sa pension et tout ce que j'arrive à gagner. À 60 ans, je suis devenue admissible à un petit régime de pensions de retraite du Canada. Je n'ai pas de pension privée et je ne prévois pas pouvoir arrêter de travailler un jour. Il est rare qu'on mange

Monica Graham

au restaurant, qu'on se divertisse ou qu'on aille au cinéma. À ce jour, nous n'avons jamais été réduits à assister à des funérailles uniquement pour profiter des dîners. Ce n'est pas une blague. Heureusement, nos enfants sont adultes et autonomes. Nous cultivons nos propres légumes, coupons notre propre bois de chauffage, effectuons nos propres réparations et pelletons notre propre neige.

Le fait d'avoir recours à l'aide sociale semble être une solution contre-productive face à la question de la rémunération du travail des auteurs par les établissements d'enseignement et à l'incapacité des divers gouvernements à financer l'éducation ou à superviser ses dépenses. Dans le cadre de mon travail, on s'attend de moi que je voyage, que j'aie une allure professionnelle et que je prête mon nom, ma réputation communautaire et que je donne mon énergie à de nombreux programmes et campagnes sans but lucratif. Je ne peux pas me le permettre, ni le temps ni les dépenses. Les attentes sont énormes et le public n'est pas prêt à me payer pour mon travail.

Je suis une écrivaine. Ce n'est pas seulement ce que je fais, c'est qui je suis.

Mais le comble, c'est qu'en février, les commissions scolaires de l'Ontario et les ministères de l'Éducation de toutes les provinces canadiennes, à l'exception de la Colombie-Britannique et du Québec, ont intenté une poursuite contre Access Copyright. Leur but est de récupérer les fonds qu'ils ont payés avant 2012, l'année où l'utilisation équitable a été étendue au secteur de l'éducation. Cette situation n'est peut-être pas de votre ressort, mais je crois qu'elle devrait être considérée dans son ensemble.

1. Les requérants se servent de lois pour remonter dans l'histoire;
2. Il est question du mépris surprenant du secteur de l'éducation pour les écrits, même si la plus grande partie de l'éducation en dépend;
3. Si la poursuite est fructueuse, elle fera reculer les industries littéraires et créatives du Canada d'environ 45 ans. Vous souvenez-vous de la « Politique sur le contenu canadien »?

Les défenseurs de la poursuite affirment que l'industrie de l'édition va bien, ce qui revient à dire que comme Loblaws ne va pas mal et qu'il est donc légitime de voler des produits d'épicerie. Et je ne sais pas de quelle industrie de l'édition ils parlent.

De ce que je comprends – et je suis une écrivaine, et non une avocate –, il ressort de la décision Access Copyright c. York University que les droits de licence sont obligatoires et que le secteur de l'éducation n'est pas exempté. Autrement dit, l'utilisation équitable ne signifie pas un tour gratuit. Les provinces requérantes refusent de respecter la décision.

L'action en justice est financée par l'argent que les requérants ont économisé en ne payant PAS pour la reproduction, et ils ne veulent plus jamais avoir à payer pour ça.

Monica Graham

Je vous demanderai d'y remédier avant que l'industrie littéraire canadienne ne s'installe au sud de la frontière ou en Asie.

Vous le savez peut-être, mais il est important de le répéter :

Le niveau de vie le plus élémentaire au Canada correspond à 18 000 \$ par année pour une personne seule.

En 2015, le revenu moyen des Canadiens était de 49 000 \$.

Le revenu moyen d'un écrivain canadien en 2015 était de 12 879 \$. La médiane était inférieure à 5 000 \$.

Une étude menée en 2015 commandée par la Writers Union of Canada a révélé que les écrivains canadiens gagnaient 27 % de moins qu'en 1998, alors que 45 % des écrivains travaillaient davantage en 2015 pour gagner leur vie.

La plupart des écrivains canadiens ont au moins un diplôme universitaire. La moitié d'entre eux sont également titulaires d'un diplôme d'études supérieures.

Le travail des écrivains fait tourner l'industrie canadienne de l'édition du livre, qui représente près de 2 milliards de dollars. Les emplois comprennent l'impression, l'administration, la réalisation, l'édition, la reliure, le camionnage, le marketing et plus encore. Et ces emplois dépendent des écrivains.

Les autres travailleurs du secteur de l'information et de la culture gagnent en moyenne 60 000 \$.

Les femmes gagnent 55 % du revenu gagné par leurs homologues masculins. La plupart des écrivains sont des femmes. Plus de la moitié des écrivains canadiens sont âgés de 50 à 69 ans. Préjugés liés à l'âge et au sexe, non?

La plupart des écrivains canadiens sont des travailleurs autonomes, qui se trouvent souvent dans des communautés où il y a peu d'autres industries pour stimuler l'économie. L'écriture laisse une petite empreinte environnementale et un grand héritage culturel.

Les écrivains canadiens ne sont généralement PAS des enseignants. L'écriture est leur principale source de revenus, et c'est un travail difficile.

C'est mal de faire passer le travail d'autrui pour sa propre création, comme le prétendent les établissements d'enseignement lorsqu'ils fournissent des recueils de travaux copiés de divers écrivains. Cette pratique inculque aux jeunes que certaines formes de vol intellectuel sont acceptables.

Vous souvenez-vous de Napster? Sinon, cherchez-le.

Monica Graham

Je n'ai aucun problème à ce que mon travail soit cité et correctement attribué. Si des fragments sont copiés pour servir d'exemples ou comme éléments accrocheurs, c'est bien. Au-delà de ça, j'ai du mal à l'accepter.

Que le produit soit sous forme numérique ou imprimée, quelqu'un doit faire le travail de recherche, de composition, d'écriture, de rédaction, d'édition, de mise en page et de marketing. Refuser de payer cette personne implique que les consommateurs de ce travail devront le faire eux-mêmes. Aux échelles salariales des enseignants, cela ne représente aucune économie pour le secteur de l'éducation ou les organismes de financement.

Si l'accès au matériel éducatif est vraiment essentiel, payez-le. Ou bien passez-vous-en. Je dénonce la pratique qui veut que les enseignants aient à creuser dans leur portefeuille pour approvisionner les salles de classe en livres, mais sur le plan financier, ils sont plus en mesure de le faire que les écrivains. (En Nouvelle-Écosse, les salaires des enseignants du primaire et du secondaire se situent entre 47 390 \$ et 93 000 \$.)

Les enseignants et les employés du ministère de l'Éducation ne sont pas plus instruits et ne méritent pas plus que les écrivains.

En fin de compte, voici ce qu'il en est : si vous n'êtes pas prêt à effectuer une montagne de travail pendant toute votre vie professionnelle, sans même être payé à un salaire minimum vital, alors ne vous attendez pas à ce que d'autres le fassent.

Une dernière chose : les frais annuels de licence de droits d'auteur équivalent au coût d'une caisse de vingt-quatre de bières, en N.-É. Les étudiants ont les moyens d'acheter de la bière. Ils peuvent même ajouter une pizza ou deux. Pas moi.

Voici mes suggestions :

1. Faire en sorte que l'achat de matériels scolaires – et le paiement des droits de licence – soient déductibles d'impôt.
2. Définir l'utilisation équitable, en consultation avec les parties prenantes.
3. Veiller à ce qu'il y ait suffisamment de matériel didactique pour les étudiants.
4. Lancer une campagne qui rehaussera la valeur, aux yeux du public, de l'économie créative, et ce, prochainement, avant que les travailleurs de cette économie ne commencent à divulguer la triste vérité, et qu'ils éteignent les lumières.

Je vous remercie d'avoir lu ma soumission. N'hésitez pas à communiquer avec moi si vous avez des questions.

Monica Graham
Scotsburn, N.-É.